

Mais oui, mais oui, l'école est finie !

Sylvain Grandserre

Maître d'école en CM1/CM2 (Seine-Maritime)

Auteur de : « Ecole droit de réponses » (Hachette 2007)

Contact : sylvain.granserre@wanadoo.fr

On savait la majorité présidentielle actuelle fortement influencée par l'apport spirituel des chanteurs yé-yé. Cela se confirme jusqu'en matière éducative, puisqu'un vieux refrain a ressurgi sous les préaux : « Mais oui, mais oui, l'école est finie... le samedi matin » !

C'est sans doute parce qu'elle est la plus apte à occuper notre « *temps de cerveau disponible* » que la chaîne TF1 a été choisie pour être miraculeusement transformée en chaîne éducative sur laquelle le ministre est venu présenter cette décision (27/09/2007). Drôle d'époque tout de même où nous voilà contre notre gré retenus un soir au poste...

Ce choix de la suppression de la classe le samedi matin, électoraliste et tactique (il fallait atténuer l'annonce de la suppression de plus de 11 000 postes dans l'Education nationale), a surpris, tant par sa nature (on croyait qu'il fallait « travailler plus » !) que par sa forme : pas de concertation ni de dialogue, des acteurs mis devant le fait accompli ; mais à quoi bon quand on a raison ! La preuve ? Les sondages sont formels : enfants, parents et même enseignants voient d'un bon oeil cette suppression. Alors, finie aussi l'école comme institution dont la mission dépasse la simple satisfaction des intérêts particuliers. Comme toujours, au pays des aveugles, les borgnes sont rois, mais les rois de quoi ?

Peu après qu'ait été diffusée la nouvelle, quelques-uns se sont interrogés : où recaser les heures disparues ? En effet, une année scolaire comprend 24 samedis travaillés par les élèves, soit l'équivalent de 12 jours d'école et donc de 3 semaines de classe par an. Allait-on toucher aux congés d'été, quitte à ouvrir une guerre civile entre juillettistes et aoûttiens ? Ou bien raccourcir les petites vacances qui

représentent déjà le minimum dont ait besoin un enfant pour récupérer (marrant ça, à l'heure où certains répètent que l'école n'est plus qu'un lieu de distraction et d'amusement, il semblerait qu'on s'y fatigue encore !) ? Ou pourquoi ne pas mettre en place un dispositif dans l'air du temps depuis plus de dix ans : faire classe le mercredi matin ? Seul problème mais de taille pour cette dernière proposition : si l'on peut d'avoir du monde à la barrière le samedi midi pour emmener les enfants en week-end à la mer ou à la montagne (ne me dites pas que tous n'y vont pas, on en aurait entendu parler tout de même !), les choses sont différentes le mercredi. Qui pour récupérer les bambins un midi en milieu de semaine ? Du coup, toutes les communes auraient dû assurer des services de restauration, des activités sportives et culturelles avec le personnel conséquent et même par endroit, garantir ramassage scolaire et garderie ! Bref, le choix du transfert des heures de classe s'avérait cornélien avant que le ministre, tel Alexandre devant le nœud gordien ne tranche : « les trois semaines de classe je vous en fais cadeau, il y a déjà trop d'école, trop de cours, les autres pays ont des élèves qui font moins d'heures que nous et qui ne me semblent pas, quand je les regarde, des sots ! ».

Attention, cette générosité soudaine révèle tout de même des limites : les enseignants eux, devront assurer soutien et aide aux élèves les plus en difficulté le samedi matin. L'idée n'est pas stupide, peut être discutée mais interpelle quelque part d'autant plus que pour justifier cette décision clientéliste le ministre Darcos pédale depuis dans la justification pédagogique comme d'autres dans la semoule. Raison de plus pour s'interroger :

- Sur quels critères se fera le choix des élèves convoqués ? On sait bien que contrairement aux apparences, il n'est pas forcément pertinent de regrouper dans un réflexe d'homogénéité maladroit les élèves en grande difficulté. Mieux vaut des groupes plus ouverts, plus hétérogènes, pour créer un peu de dynamique et rompre avec une vision *ghettoïsée* de la différenciation pédagogique.

- Comment désigner les bénéficiaires de cette offre sans les mettre à l'index ? En effet, il n'est pas sûr que les heureux gagnants – parents inclus – soient ravis d'être ainsi distingués. Cela peut s'apparenter à une punition comme quand nous étions sanctionnés et devons revenir faire un travail supplémentaire pendant nos heures de colle.

- Sur quelles bases réglementaires se fera cette venue supplémentaire ? Quand bien même l'enseignant parviendrait à organiser son groupe du samedi, quelle garantie aura-t-il que ce sont bien les élèves ainsi visés qui seront les bénéficiaires de ces heures supplémentaires ? Que faire si un élève non prévu se présente à la porte de l'école ? Là encore on ne peut ignorer que **toute offre éducative libre bénéficie en premier à ceux qui en ont le moins besoin** ! Y aura-t-il un contrat passé entre la famille et l'école ? Et quelle valeur aura-t-il en cas de non-respect ?

- D'autres questions se bousculent aux portillons de nos réflexions : Que va-t-il se passer en maternelle ? Va-t-on là aussi prévoir un dispositif identique pour des enfants de 3 ou 4 ans ? Que faire si une classe se trouve dépourvue d'élèves en grande difficulté ? Sera-t-il possible d'intervenir auprès d'autres élèves et pourquoi

pas dans une autre école ? Par ailleurs, que vont devenir les RASED, les Réseaux d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté ? Car si l'enseignant titulaire de la classe assure cette mission cela pourrait justifier leur disparition... Pratique quand on cherche à supprimer des emplois dans les services publics !

- Un dernier problème semble être à nouveau passé à la trappe. L'étendue des notions à étudier et des compétences à acquérir ne cesse de croître. Le programme n'est plus un catalogue dans lequel on pourrait piocher mais un référentiel exhaustif que nul ne parvient à faire étudier dans sa totalité. Pourtant, prise isolément, chaque partie du programme mérite qu'on s'y intéresse, qu'il s'agisse de la littérature de jeunesse, de la prévention routière, du secourisme ou de l'informatique pour ne parler que des récents apports. Bref, pourra-t-on apprendre toujours plus en toujours moins de temps ? Car la suppression de la classe le samedi matin équivaut, sur les huit années de primaire, à la perte sèche de 24 semaines d'école ! Soit les deux tiers d'une année ! De plus, à l'heure où nos élèves passent autant de temps devant la télévision qu'en classe, et où les rythmes des adultes et des enfants se confondent trop souvent, la semaine de quatre jours est une incitation au dérèglement biologique ! En effet, il y aura trois soirs par semaine où il n'y aura pas classe le lendemain. Soit pour certains, trois prétextes par semaine pour tester leur résistance à l'endormissement !

Puisque la décision de supprimer le samedi matin semble irrévocable, espérons qu'on trouvera des réponses à toutes ces questions si l'on veut que la venue de certains élèves soit vécue comme une chance et non comme une stigmatisation. Mais cela se fera-t-il sans relancer la formation continue, sans recruter le nombre nécessaire de professeurs ? Comment ne pas être suspicieux et inquiets quand le Premier ministre lui-même affirme que : « *la réforme de l'Etat supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'Etat* » ? Faut-il comprendre : moins d'enseignants et moins de moyens pour moins d'éducation ?